

Commune de MONTMEYRAN
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D170112-05

L'an deux mille dix-sept, le 12 janvier, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 janvier 2017

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Gaëtan KONIECZNY, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

Excusés : Jean-Paul HENOCQ, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET), Lucette NURIT (procuration à Olivier ROCHAS), Isabelle VATANT (procuration à Claire LOROUE)

Secrétaire de séance : Laurent TERRAIL

OBJET : Admission en non-valeur

Vu l'état des produits irrécouvrables du budget principal pour les exercices antérieurs,

Considérant que le Receveur municipal demande l'admission en non-valeurs pour un montant total de 1503, 04 euros. Ces produits n'ont pu être recouvrés du fait :

- ✓ de poursuites infructueuses pour 44, 59 euros à la crèche
- ✓ d'un montant inférieur au seuil de poursuite pour 10, 16 euros à la crèche
- ✓ de l'impossibilité pour la trésorerie de retrouver le débiteur pour 1 448, 29 euros sur divers produits

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- l'admission en non-valeurs de certains produits pour un montant total de ;
- que la dépense correspondante sera imputée au compte 654

Le conseil municipal autorise le maire à demander une aide de l'Agence de l'eau en vue d'acheter du matériel adapté.

Vote

Conseillers présents

Conseillers représentés

Ayant voté pour

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu 0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le

Le Maire,